



CCCPS / 2023 / DE080
7.1 Décisions budgétaires

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
Séance du 23 mars 2023 à 18h

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 16 mars 2023

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

Le 23 mars 2023, à 18h, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Coloriage à Crest en session ordinaire, sous la présidence de Denis BENOIT, Président.

Présents	Jean-Louis BAUDOUIN ; Denis BENOIT ; Marcel BONNARD ; François BROCARD ; Audrey CORNEILLE ; Sarah DUVAUCHELLE ; Cédric FERMOND ; Agnès FOUILLEUX ; Caryl FRAUD ; Thierry GUILLOUD ; René-Pierre HALTER ; Philippe HUYGHE ; Muriel LORENZETTI ; Gilles MAGNON ; Damien MARCHÉ ; Dominique MARCON ; Jean-Marc MATTRAS ; Catherine MERIEAU ; Franck MONGE ; Hélène PELAEZ-BACHELIER ; Jean Pierre POINT ; Patricia PUC ; Jean Philippe ROCHE ; Nicolas SIZARET ; Boris TRANSINNE ; Frédéric TRON et Arnaud VANNIER.
Pouvoirs	Ruth AZAÏS à Caryl FRAUD ; Dominique BALDERANIS à François BROCARD ; Danielle BORDERES à Sarah DUVAUCHELLE ; Anne Marie CHIROUZE à Jean Marc MATTRAS ; Dominique DELAYE à Boris TRANSINNE ; Stéphanie KARCHER ; Hervé MARITON à Jean Pierre POINT et Frédéric TEYSSOT à Arnaud VANNIER.
Absents	Jean Christophe AUBERT ; Rodène BODIN-CASALIS ; Christophe LEMERCIER ; Morgane PEYRACHE ;
Secrétaire de séance	Philippe HUYGHE

Proposition de nouvelle grille tarifaire pour le snack de la piscine intercommunale

Le Conseil,

I. Rappel du contexte

Au vu du contexte inflationniste, il est proposé de revoir les tarifs du snack de la piscine

	Proposition tarifs 2023
Cannettes 33cl	2,00 €
Eau 50cl	1,00 €
Sucettes	0,50 €
Barres chocolatées	2,00 €
Sachets bonbons	1,00 €
PicNic Chocolat	2,00 €
Chips	1,00 €
Magnums	3,00 €
Calippos	2,50 €
MR Freeze	0,50 €
X-POP	2,00 €



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
Séance du 23 mars 2023 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 16 mars 2023

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

Push Up	3,00 €
Cônes	3,00 €
Autres glaces	3,00 €
Cornettos	2,00 €
Maillots de bains	12,00 €

II. Objet de la délibération

Il est proposé au Conseil Communautaire l'augmentation des tarifs selon le tableau suivant :

	Proposition tarifs 2023
Cannettes 33cl	2,00 €
Eau 50cl	1,00 €
Sucettes	0,50 €
Barres chocolatées	2,00 €
Sachets bonbons	1,00 €
PicNic Chocolat	2,00 €
Chips	1,00 €
Magnums	3,00 €
Calippos	2,50 €
MR Freeze	0,50 €
X-POP	2,00 €
Push Up	3,00 €
Cônes	3,00 €
Autres glaces	3,00 €
Cornettos	2,00 €
Maillots de bains	12,00 €
Fruits	0,50 €

III. Visas

VU le code général des collectivités territoriales,
VU l'avis de la commission finances et prospectives du 07-03-2023,



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
Séance du 23 mars 2023 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 16 mars 2023

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

IV. Délibéré

Au vu de ce qui précède, le Conseil Communautaire décide après avoir débattu :

- 1) d'approuver la proposition de nouvelle grille tarifaire pour le snack de la piscine intercommunale,
- 2) d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

V. Résultat du vote

Délibération adoptée à l'unanimité.

Votants POUR : 32 voix.

Votants CONTRE : 0 voix.

S'abstenant : 3 voix, Agnès FOUILLEUX, Dominique MARCON et Arnaud VANNIER.

VI. Annexe

La présente délibération ne comporte aucune annexe.

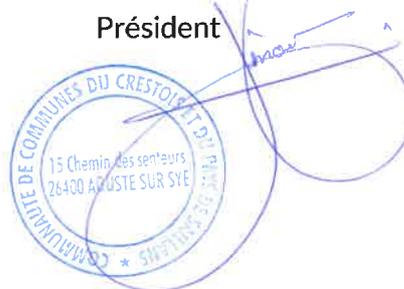
Philippe HUYGHE
Secrétaire de séance

Le 23/03/2023

Au registre sont les signatures

Denis BENOIT

Président



Affichée le 30 MARS 2023